

CCCCONDIES LA Actualités FNTE/CGT

Page 1: Editorial

Page 2: Compte rendu de la délégation UFR

Page 3: Intervention

Page 4 : Débat général

Conférence Nationale de l'UFR 2023



Le 12ème congrès de l'UCR à Saint-Malo, avait pour mot d'ordre le développement du Syndicalisme retraité.

Ce congrès a fait la démonstration que face à la hauteur des attaques du capitalisme la solution n'est plus que iamais :

"La lutte de classe et de masse ".

En effet, les débats, sur la réalité du vécu de nombreux retraités-es, ont démontré que le

capitalisme était une machine à fabriquer de la pauvreté.

Pour cela, dès janvier, mobilisons-nous afin de porter un coup d'arrêt à l'offensive brutale contre nos conquis sociaux.

Les délégués-es, dans leurs interventions, ont abordé-e :

- Les conflits dans le monde, le génocide à Gaza, sous l'œil bienveillant des USA.
 - Un long débat sur la paix et le désarmement.

- Puis sur l'offensive du capital, via le gouvernement, sur nos retraites, les services publics de proximités, notre Sécurité sociale, etc.

Au lendemain des fêtes de fin d'année, nous avons besoin de nous mobiliser pour combattre cette régression contre nos conditions de vie, celles de nos enfants et petits-enfants.

Le dialogue social n'est pas suffisant sans un rapport de force au niveau des attaques gouvernementales.

Nous devons continuer de prendre en compte la continuité syndicale et le renforcement par l'adhésion, pour un syndicalisme retraité ambitieux.

Cher et chère camarade, le Conseil National compte sur ton engagement pour améliorer et renforcer notre union

fédérale. Menons ensemble le combat contre le gouvernement et le capital, pour un changement de société.

Ensemble, tout est possible. A très bientôt dans les luttes.

Le Conseil National t'adresse, ainsi qu'à ta famille, ses meilleurs vœux pour 2024.

Michel Camatte Membre du Bureau Fédéral



FÉDÉRATION NATIONALE **DES TRAVAILLEURS** DE L'ÉTAT

263, rue de Paris Case 541

87000 Limoges

93515 MONTREUIL Cedex Tél.: 01 55 82 89 00

Fax: 01 55 82 89 01 E-mail: trav-etat@cgt.fr N° CPPAP: 0321 S 06424 Impression et routage: Rivet Presse Edition

▼ 12ème CONGRÈS UCR À SAINT-MALO DU 27 NOVEMBRE AU 1er DÉCEMBRE 2023 COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGATION UFR

Michel LUCOT



La délégation FNTE était composée de 6 camarades : Michel Camatte, Patricia Rozec (en activité), Stéphanie Tesson (en activité), Michel Lucot, Christian Besson, Patrick Guyomard.

En ouverture du congrès, un hommage a été rendu à François Thièry-Cherrier, ancien secrétaire général de l'UCR décédé en 2019.

Les deux Secrétaires Généraux de l'UL de Saint-Malo et de

l'USR 35 ont présenté les 2 territoires avec 7000 syndiqués pour le département dont 1000 retraités.

Marc Bastide, Secrétaire Général sortant a présenté le rapport d'ouverture listant la situation internationale, condamnant la montée de l'Extrême-Droite, dénonçant la perte de pouvoir d'achat face à l'inflation.

Avec 88000 adhérents en 2022, nos forces organisées sont en recul. Nous perdons 16000 FNI en 10 ans, par contre 19000 adhérents sont comptabilisés comme actifs.

Rapport de la Commission des Mandats: 182066 voix valables au Congrès, 330 délégués (140 femmes et 190 hommes) se décomposant en 175 USR et 154 UFR. 67 ans de moyenne d'âge et la plus jeune, Stéphanie Tesson, de notre délégation.

Rapport de la Commission

d'Activité qui portait sur trois axes : L'UCR CGT au cœur des enjeux de notre société, reconnaissance du syndicalisme spécifique retraité et notre démarche revendicative auquel était rajouté un chapitre sur notre action internationale et pour la paix.

Poids des seniors dans la société: le gouvernement présente les retraités comme un coût financier pour la société, pourtant les retraités génèrent 8 % du PIB de l'économie du pays, 30 milliards sont transmis aux enfants et petits-enfants, 55% des maires sont retraités, et que dire du tissu associatif sportif, culturel, solidaire.

Dans le débat général :

Le financement des USR a été abordé, certaines sont en grandes difficultés. Les prises de paroles ont porté pour l'essentiel sur le système de santé, la Sécurité sociale intégrale, les complémentaires santé, la continuité syndicale, le syndicalisme re-



traité, le groupe des 9, les conflits dans le monde et la vente de matériels militaires. De nombreuses interventions dénoncent également la montée du RN qui présentent dans son programme des mesures sociales portant la confusion dans la tête des salariés.

Nos 2 camarades sont intervenus: Michel Camatte sur la LPM et les questions liées à notre défense et Patrick Guyomard sur le Livret A et son utilisation dès 2024 pour le financement des industries de défense.

Une motion sur la revalorisation des retraites et pensions et un appel du Congrès en faveur de la Paix largement inspiré et rédigé par notre camarade Michel Camatte, ont été débattus et votés.

Rapport de la Commission du Document d'Orientation : 1367 amendements ont été déposés, 487 n'ont pas été retenus.

Notre amendement sur le PPND a été rajouté aux décisions du congrès. Tous les amendements présentés et non retenus par la commission n'ont pas pu être défendus faute de temps, notamment celui sur les aidants actifs présenté par la FNTE.

Le Document d'Orientation a été adopté.

Une table ronde sur le thème : "Pourquoi un syndicalisme retraité et quelle évolution ?" s'est tenue sous l'égide de l'IHS avec son président G. Garel.

Dans son intervention, notre Secrétaire Générale, Sophie Binet, a fait un large tour d'horizon de la situation internationale et nationale. Elle a abordé la vie syndicale en faisant état de luttes victorieuses mais aussi de pertes d'adhérents importantes. Elle est revenue sur la signature de l'accord AGIRC-ARRCO et les intentions du gouvernement de prendre le contrôle de ce système complémentaire de retraite. Elle a également rappelé le rôle essentiel que tient la CGT dans la lutte contre l'extrême droite.

Rapport Financier : Les comptes ont été certifiés. La CFC a donné quitus. Le rapport financier a été adopté à 90%.

Présentation des candidatures à la CE et CFC : 52 candidatures à la CE et 5 à la CFC. Tous et toutes élu-e-s à 99%. Notre camarade Michel Camatte a été élu à 99% à la CE de l'UCR.

Catherine Tran-Phung Cau a été élue Secrétaire Générale.

Le compte-rendu de la récente Conférence Nationale UFR, des 4 et 5 octobre 2023, vous à été envoyé par mail vers la midécembre. (Ce compte-rendu est en deux fichiers, un par jour). Si vous ne l'avez pas reçu, renseignez-vous auprès de votre syndicat.

▼ 12ème CONGRÈS INTERVENTION

Michel CAMATTE

La loi de programmation militaire 2024-2030 est vous le savez de 413 Mds d'euros, cela représente plus de 40% d'augmentation par rapport au budget précédent. Une somme incroyable lorsqu'on la compare, dans notre fédération, à nos augmentations de salaires et de pensions.

Avec cette augmentation, le gouvernement répond à l'objectif fixé par l'OTAN à la France, consacrer 2% du PIB au budget des armées.

Des milliards pour les armées mais des armées pour faire quoi ?

La transformation du ministère de la défense en ministère des armées, n'est pas qu'un changement de nom. Sur le fond il s'agit de transformer la défense nationale en armée projetable pour déployer les interventions militaires à l'étranger. Il ne s'agit plus de défendre la population française, d'une éventuelle agression extérieure, mais de défendre les intérêts des capitalistes français à l'étranger.

Ces opérations extérieures (OPEX) dans la loi de programmation militaire sont chiffrées à 750 millions d'euros par an, mais ce chiffre peut être dépassé si nécessaire. Mais il y a un autre enjeu : celui de la vente d'armes. Souvenez-vous, Emmanuel Macron avait déclaré : "Nous entrons dans une économie de guerre".

Avec l'alignement sur les directives de l'OTAN, les budgets augmentent partout (2.000 Mds) en France, en Allemagne, en Italie, etc., cela au détriment des services publics, de la santé, de l'éducation, des transports, etc.

Dans le même temps, Bercy exige entre 10 et 15 Mds de coupe dans les budgets entre autres les dépenses de santé, Dassault Aviation a enregistré un bénéfice net de 830 millions d'euros soit plus de 18,3%.

Pour stopper cet engrenage, notre fédération considére que l'appartenance à l'OTAN est l'illustration d'un carcan, piloté par le capitalisme au profit de "l'économie de guerre".

En imposant un tel budget, le gouvernement participe à la course aux armements et donc à la vente d'armes. Les armes ne sont pas des marchandises.

suite en page 4

▼ 12ème CONGRÈS INTERVENTION (SUITE)

Nous revendiquons et espérons que cela soit partagé :

- La sortie de l'OTAN et sa suppression
- L'arrêt des ventes d'armes.

Le terme " économie de guerre" prépare les esprits à devoir faire de nouveaux efforts, nous ne pouvons l'accepter.

Nous revendiquons : Une défense nationale, indépendante, souveraine et non agressive.

Pour cela, il faut : un pôle public national de défense (PPND), inscrit dans les documents de la confédération et de notre fédération.

Nous sommes à la croisée des chemins : **Economie de guerre ou lutte pour la paix.**

▼ 12ème CONGRÈS - MARDI 28 NOVEMBRE DÉBAT GÉNÉRAL

Patrick GUYOMARD

Alors que nous connaissons une crise du logement sans précédent, que des centaines de milliers de personnes peinent à se loger, que le changement climatique impose des dépenses énormes pour isoler les bâtiments, le gouvernement n'a rien trouvé de mieux que d'intégrer dans son budget 2024, adopté une fois de plus sans vote au parlement, un amendement parlementaire Renaissance, Hori-

zon et LR qui permet le financement de l'industrie de défense par le livret A et le livret Développement durable et solidaire. Les 40% des dépôts qui servent actuellement à financer la création et le développement des petites entreprises, la transition énergétique, l'économie sociale et solidaire, pourra maintenant servir au financement des entreprises de l'industrie de défense française, via des prêts accordés

par les banques privées. L'économie de guerre, chère au président Macron est en marche. Le livret A et le livret LDDS doivent rester prioritairement dédiés au logement social, aux investissements des collectivités territoriales, répondre aux enjeux de la transition énergétique, et cela par au travers d'un pôle financier public, revendiqué par la CGT.



CONFÉRENCE NATIONALE DE L'UFR 2023

La conférence générale de l'UFR de la FNTE s'est tenue les 4 et 5 octobre à Montreuil . 44 délégués et 3 invités ont participé aux travaux. Les débats très riches ont porté sur les thèmes suivants :

- La situation internationale, le budget de la défense, la loi de programmation militaire et le scandale des ventes d'armes,
- La syndicalisation des retraités, la continuité syndicale et la qualité de vie syndicale, la participation des retraités aux différentes mobilisations,
- La répression anti-syndicale,

- Les nombreuses revendications spécifiques aux retraités de notre fédération.

Ont été examinés les amendements au document d'orientation du congrès de l'UCR qui s'est tenu à Saint Malo.

Ce moment d'échanges entre notre UFR et les différentes sections et syndicats de retraités est essentiel au bon fonctionnement de notre activité et qualité de vie fédérale. Il doit se prolonger par un échange et un partage d'informations régulier pour mieux faire connaître vos activités, initiatives et succès revendicatifs dans vos localités.